



Séance du 23 mars 2026 à 19 heures 00

SÉANCE ORDINAIRE

Présidence : M. Jean BINDER

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2026.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Communications du Conseil administratif.
4. ~~Première présentation des comptes 2025.~~
5. Rapport des commissions.
6. Projets de délibérations, de motions et de résolutions :
 - a) Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2026 destiné à la modélisation hydrodynamique des écoulements du secteur de la Gouille-Noire (N° 326/26).
7. Propositions du Conseil administratif.
8. Propositions individuelles et questions.

Présents : Mmes Sophie BRICHET, Léonore COMIN, Sara GNONI, Christine JEANNERET, Carole MATHEZ, Morgane NUSBAUMER et Christine SCHAUB

MM. Olivier CHRISTIN, Quentin MEYLAN, Régis VON SIEBENTHAL et Brett THEUS

Conseil administratif : Mme Anne MEYLAN, maire
Mme Delphine KRÄHENBÜHL, conseillère administrative
M. Philippe AMSLER, conseiller administratif

Excusée : Mme Audrey ZWICKY

Procès-verbal : Mme Emmanuelle MAIA

M. J. Binder, président, ouvre la séance du Conseil municipal à 19h01.

M. J. Binder annonce une légère modification de l'ordre du jour, à savoir la suppression du point 4. En effet, lors de la dernière commission Finances-Économie locale, il a été décidé de ne pas présenter les comptes 2025 lors de la présente séance.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2026

M. J. Binder passe en revue, page par page, le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2026.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents avec remerciements à son auteur.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

M. J. Binder excuse **Mme A. Zwicky**.

M. J. Binder donne lecture de deux courriers.

La première lettre a été adressée par **M. et Mme Philippe et Simona Wetzel Ferrar** à l'attention du Conseil municipal en date du 16 courant :

« Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Au nom des signataires de la lettre du 18 juin 2025 que nous vous avons adressée en lien avec la situation à Gaza et en Cisjordanie, nous tenons à faire part de leur profonde reconnaissance au Conseil municipal, et plus particulièrement à la commission Cohésion sociale-Aînés-Naturalisations, pour la décision d'attribuer la somme de Chf 3'500.- en faveur de l'aide humanitaire à Gaza. Ce geste de solidarité de la part de notre commune nous touche et nous vous en remercions chaleureusement.

Avec nos meilleures salutations ».

Le second courrier adressé au Conseil municipal par **M. André Bühler, Mmes Stéphanie Jousson et Simona Wetzel Ferrar** le 4 février dernier est une réponse à la lettre des membres de la Nouvelle Entente publiée dans le procès-verbal du Conseil municipal du 13 octobre 2025.

« Chers membres du groupe de la Nouvelle Entente,

Nous avons bien pris connaissance de la lettre rédigée par votre groupe et publiée dans le procès-verbal du Conseil municipal du 13 octobre 2025. Il nous paraît important d'y répondre afin de favoriser une bonne entente, valeur que nous comprenons comme étant centrale à la définition de votre groupe.

Il est vrai que nous avons partagé notre incompréhension et notre déception face à votre prise de position, lors du Conseil municipal du 15 septembre 2025, en lien avec une demande que nous-mêmes et une bonne trentaine d'habitant·es de Choulex vous avons adressée. Il est également vrai que nous avons laissé paraître nos émotions. Nous n'estimons toutefois pas avoir fait preuve d'« agressivité », ni d'avoir émis des « attaques personnelles », encore moins d'avoir porté « d'atteinte virulente » à votre groupe ou à une personne en particulier.

Nous estimons ne pas avoir remis en question la légitimité de votre décision ni le processus démocratique ainsi que de vous avoir manqué de considération en vous faisant part de notre ressenti. Ces accusations nous paraissent donc inappropriées.

Nous tenons toutefois à souligner que nous sommes navré·es de constater que cet incident a créé de mauvais sentiments. Notre action première, à savoir la

rédaction d'une lettre pour inviter notre commune à exprimer publiquement un soutien aux victimes du conflit de Gaza, est née d'un souhait de faire preuve de solidarité entre êtres humains, et non pas de créer des litiges, encore moins au sein de notre propre village.

Nous trouverions sain et constructif de prendre le temps d'une écoute et d'un échange dans un cadre dédié à des questions politiques avec vous, élu·es de la Commune de Choulex, dans l'espoir de traiter les tensions et les incompréhensions, voire de les apaiser.

S'il est vrai que la cour d'école et les fêtes populaires de la commune nous permettent souvent des rencontres, ces contextes ne nous paraissent pas adaptés pour partager nos souhaits et inquiétudes sur des sujets politiques sensibles.

Expérimenter une communication de qualité nous paraît en effet essentiel, d'autant plus que nous ne perdons pas de vue que nos rapports d'habitant·es à élu·es sont difficilement dissociables des liens que nous entretenons en tant que voisin·es de village et, dans certains cas, de parents ou de grands-parents dont les enfants fréquentent une même école et tissent parfois des amitiés. Il nous semble important de considérer la totalité de ces divers liens qui nous unissent, de les honorer et d'en prendre soin.

Nous ressentons tous les trois un attachement à notre commune et sommes investi·es, chacun·e à notre échelle, dans une diversité d'actions favorisant la bonne cohésion entre habitant·es. Nous aspirons à ce que Choulex soit une commune dans laquelle on peut s'entendre, dialoguer et se témoigner du respect tout en se sentant libre d'exprimer nos divergences d'opinions et nos sentiments, que ce soit entre habitant·es ou avec les élu·es, - et cela même sur des sujets sensibles et complexes.

Nous tenons donc à vous faire part du souhait que nous entretenons que nos futurs échanges soient à tout moment nourris de cette vision.

Nous vous remercions de l'attention portée à ce courrier et nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, chers membres du groupe de la Nouvelle Entente, nos cordiales salutations. »

M. J. Binder passe la parole à **Mme C. Mathez**.

Mme C. Mathez donne lecture du message suivant :

« Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Mesdames et Monsieur les Conseillères et Conseiller administratif,

Par la présente, je vous informe de ma décision de démissionner de mon mandat de conseillère municipale avec effet immédiat. Cette décision n'a pas été prise à la légère. En effet, je suis profondément attachée à l'idée d'aller au bout des missions que j'accepte et des engagements que je prends. Démissionner n'était donc pas une option que j'envisageais. Cependant, l'ambiance actuelle au sein du Conseil municipal ne m'est aujourd'hui plus supportable. Je regrette sincèrement cette situation, surtout qu'au moment de me représenter l'an passé j'avais mis en avant, avec sincérité, le plaisir que j'avais eu à siéger pendant cinq ans au sein de notre commune, ainsi que la satisfaction de contribuer à son développement et aux projets destinés à ses habitants.

Aujourd'hui, c'est avec la même honnêteté que je reconnais ne plus pouvoir exercer ce mandat avec le plaisir et l'enthousiasme qui m'animaient jusqu'alors. En effet, l'ambiance est devenue à mon sens trop désagréable, et notamment

en raison de ceux qui, à tout prix, font tout par crainte de perdre leur majorité et n'acceptent pas une alternative à leur point de vue. Dans mon métier d'enseignante, j'ai fait le choix, en toute conscience, d'accompagner et de gérer les querelles de cour de récréation. En revanche, je ne souhaite pas retrouver ce type de climat dans le cadre de mon engagement public, d'autant plus lorsqu'il concerne des adultes.

Aujourd'hui, j'ai le sentiment de faire de la vraie politique, avec son lot d'hypocrisies, de jeux de pouvoir et de calculs. Or cela ne m'intéresse absolument pas, et ce n'est pas comme cela que devraient se passer les choses dans une petite commune telle que Choulex.

Je tiens malgré tout à remercier celles et ceux avec qui j'ai pu travailler de manière constructive au cours de ces années, ainsi que les habitants pour leur confiance. »

Mme C. Mathez ajoute que c'est avec regret qu'elle quitte malgré tout ce conseil, mais elle en sort soulagée car cela devenait beaucoup trop pesant pour elle, ce qui ne lui convient pas. Ce lieu n'étant plus sa place, elle quitte la séance en espérant que ces quatre prochaines années seront un peu plus sereines.

Départ de **Mme C. Mathez**.

3. Communications du Conseil administratif

Mme A. Meylan annonce que :

- La commune avait été contactée en 2020 par Collonge-Bellerive concernant l'exutoire au lac d'un collecteur d'eaux pluviales. Deux autres communes étaient concernées, à savoir Vandœuvres et Cologny. Collonge-Bellerive, qui avait pris ce dossier en main, vient de transmettre une offre pour ces travaux, dont le coût total s'élève à Chf 2'270'000.- 7,02 % seraient à la charge de Choulex, soit Chf 192'000.-. Cet investissement sera remboursé par le FIA. Ce dossier sera transmis aux commissions Travaux-Sécurité et Finances-Économie locale, avant une délibération qui sera soumise au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.
- Trois îlots pour insonoriser la Carpière ont été mis en place. Cette installation est efficace, mais insuffisante. Deux îlots supplémentaires seront posés.
- Le mur du cimetière a été nettoyé et sera rénové. **Mme A. Meylan** choisira la couleur du crépi, qui devra être validée par la CMNS.
- Le parking à vélos situé à côté de la salle a été rénové. Des finitions seront encore effectuées.
- La grille du bassin, devant la mairie, a été remplacée par un modèle plus solide, puisque des enfants y jouent.
- En ce qui concerne la motion relative à l'interdiction de circulation à la Gouille-Noire selon certains horaires, la demande a été publiée dans la FAO le 17 février. Le délai référendaire étant désormais échu, les panneaux seront commandés et posés. Ce dossier suit son cours.
- Concernant la demande de détourner la circulation par la Favraz au lieu du chemin de Champ-Dollon, le canton a répondu négativement, pour l'instant. Une réunion sera organisée avec la prison et les autorités communales.
- Les bancs ont été rafraîchis.

- L'association Danse Academy de Bellerive, fréquentée par certains petits Choulésiens, a sollicité une salle auprès de la commune. Dès la rentrée prochaine, cette association organisera des cours à Choulex les mercredis de 9h30 à 11h30 et de 13h à 16h. Cette information figurera en temps utile sur CommuneApp.
- **Mme A. Meylan** a assisté ce matin à la conférence annuelle de la police cantonale, dont le rapport est disponible sur le site du canton. Les brigandages, dont les home-jackings, ont diminué de 20 % à Genève (13 % en Suisse) ; 70 % des auteurs ont été arrêtés.

Mme D. Krähenbühl indique que :

- Les cantonniers de la commune ont suivi une formation pour le traitement du moustique tigre. Ils pourront traiter directement ce problème à Choulex, cette année.
- La commission Jeunesse se réunira le 28 mars à 18h pour l'organisation des promotions.
- La journée organisée par la commission Aménagement-Environnement aura lieu le 25 avril en collaboration avec le KARCH-GE. Deux balades sont prévues en début de soirée, et un stand d'information sera tenu à la salle de la Carpière de 17h à 21h ; celui-ci s'adressera aussi aux enfants et sera une mine d'informations sur les amphibiens de la commune.

M. P. Amsler annonce que :

- Les comptes 2025 de la commune sont bouclés. Mais les informations sont sous l'embargo du département des finances jusqu'au 26 mars. La commission Finances-Économie locale a par conséquent estimé inopportun de présenter uniquement les charges, sans les revenus.

4. Première présentation des comptes 2025

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

5. Rapport des commissions

Aménagement-Environnement (AE)

M. O. Christin revient sur la séance du 19 janvier. La commission avait préavisé la délibération N° 325-26 relative à la mutation de la parcelle 2825, votée le 26 janvier dernier. Elle avait également traité de la journée de l'environnement, qui aura lieu le 25 avril, avec la participation du KARCH-GE. La commission a aussi traité entre autres de salubrité sur la parcelle de l'entrée ouest et du trafic important sur le chemin des Princes entre la route de Choulex et le Miolan.

Cohésion sociale-Aînés-Naturalisations (CAN)

Mme S. Brichet indique que la commission s'est réunie le 9 février. Elle a pris le temps de faire un point et un bilan sur ces six premiers mois de législature. Une procédure a été clarifiée concernant les entretiens de naturalisations ; la commission a formulé une liste de questions pour ces moments. En ce qui concerne les attributions de subventions aux associations genevoises, les membres de la commission souhaiteraient procéder un peu différemment à l'avenir. Une proposition sous forme d'amendements ou de motion est en préparation et sera soumise prochainement au conseil. Par ailleurs, les commissaires ont partagé les grandes lignes de l'organisation du repas des aînés qui a eu lieu ce dimanche. Enfin, la commission a débuté une réflexion autour

d'un projet de rencontre citoyenne autour d'un thème. La prochaine séance aura lieu le 27 avril à 19h.

Culture-Sports-Loisirs (CSL)

Mme L. Comin annonce que la commission s'est réunie le 9 mars ; cette séance a été principalement dédiée à l'attribution des subventions. Plusieurs aides ont été attribuées dans les domaines culturel et sportif. La commission a aussi traité des dossiers en cours, à savoir les améliorations des panneaux d'affichage. Concernant une activité sportive qui se passe à Choulex, la commission aimerait ne pas continuer, faute de participants. Une nouvelle proposition sportive serait peut-être envisagée. Puis la commission a traité quelques points divers. La prochaine séance est fixée au 27 avril.

Finances-Économie locale (FE)

M. Q. Meylan indique que la commission s'est réunie le 16 mars. Le procès-verbal n'étant pas validé, et **M. P. Amsler** ayant déjà expliqué la raison pour laquelle la commission a suggéré de ne pas présenter les comptes ce soir, **M. Q. Meylan** précise que les commissaires ont également étudié le projet de délibération soumise sous le point 6a et, après quelques questions, se sont exprimés favorablement.

Jeunesse (J)

Mme M. Nusbaumer, indique que la commission s'est réunie le 9 février. Les commissaires en ont profité pour dresser un petit bilan des activités organisées jusqu'à aujourd'hui, en particulier les promotions et l'Escalade. Des leçons en ont été tirées pour la prochaine fois. La commission cherche une fanfare pour les prochaines promotions, l'habituelle n'étant pas disponible. L'audit sur l'alimentation en collaboration avec le restaurant scolaire a débouché sur des constats assez impressionnants, avec une moyenne de 8 kg de gaspillage alimentaire. L'idée a émergé de proposer, via l'école, une thématique sur l'alimentation de façon générale lors de la première semaine de juin. Chaque classe s'est emparée de ce sujet. Les possibilités de collaboration avec la Mairie seront discutées avec les parties prenantes, jeudi. Par ailleurs, la commission recevra les TSHM au début de sa séance, le 30 mars.

Travaux-Sécurité (TS)

M. R. Von Siebenthal indique que la commission s'est réunie le 2 février. Les commissaires ont évoqué la cour de récréation de l'école. **Mme A. Meylan** a présenté des alternatives à la pesette actuelle, soit en liège aggloméré, soit un tartan en caoutchouc aggloméré, des investissements qui sont conséquents. La pesette actuelle coûte environ Chf 13'000.- annuels. Pour le liège, l'investissement serait d'environ Chf 80'000.-, et le tartan Chf 71'000.-. Un courrier sera préparé à l'intention des pétitionnaires, **Mmes Sophie Girardet** et **Nadia Vaney**, afin de leur expliquer les travaux en cours sur ce dossier.

La commission a également évoqué les sols des salles de classe, un dossier en suspens car **Mme D. Krähenbühl** devait recevoir une étude à ce sujet.

Les jeux de l'agospace sont aussi en stand-by.

Concernant les vestiaires du stade, le dossier de l'architecte est parvenu à la Mairie en décembre 2025 ; des modifications et des ajustements ont été demandés. Il y a quelques inquiétudes, notamment sur les capacités de la fosse septique.

Les commissaires ont évoqué les réseaux de canalisations dans le village, le collecteur de la Gouille-Noire, la route de Choulex.

Puis ils ont échangé sur la vidéosurveillance puisque, suite aux problèmes récurrents de cambriolages et de home-jacking, les communes d'Arve et Lac se sont réunies et sont en pourparlers pour la mise en place de vidéosurveillance. La commune de Choulex suivra attentivement l'évolution de la situation. **M. O. Christin** a évoqué un projet à Chêne-Bougeries ; les habitants préviendraient de leurs différents déplacements ou vacances pour éventuellement organiser des passages plus réguliers de la police municipale.

Sous le point divers et propositions individuelles, les deux chantiers de construction au chemin des Jurets posaient des problèmes de circulation piétonne. Des contacts ont été pris par la mairie et différentes personnes. Il semble que les camions soient moins nombreux, à l'heure actuelle. La situation s'est donc un peu améliorée.

Fondation

M. O. Christin rappelle que la Fondation s'est réunie le 2 février pour la séance d'installation du bureau. Le Président, **M. Patrik Reichsteiner**, a présenté le fonctionnement de la fondation, les statuts et les activités en cours. Les trois membres élus par le Conseil municipal, **Mme C. Jeanneret**, **M. J. Binder** et lui-même se sont réparti les commissions (bureau, commission des travaux et commission d'attribution des logements et de gestion du personnel).

Le bureau a préparé, lors de sa séance du 16 mars, l'assemblée générale qui aura lieu le 21 avril. Les comptes, dont un premier jet a été présenté, sont en cours de vérification par les réviseurs.

Puis le bureau a traité et préavisé les modifications nécessaires sur les statuts afin qu'ils soient conformes à la nouvelle loi, la LIACI.

Groupement des Sapeurs-Pompiers Choulex-Vandœuvres

Mme C. Schaub annonce que le groupement ne s'est pas réuni.

Comité de pilotage

M. J. Binder indique que les élus recevront bientôt le procès-verbal.

Mme L. Comin annonce que la prochaine commission aura lieu le 22 avril.

6. Projets de délibérations, de motions et de résolutions

- a) Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2026 destiné à la modélisation hydrodynamique des écoulements du secteur de la Gouille-Noire (N° 326/26)

Mme A. Meylan explique que selon **M. David Truchet**, du bureau d'ingénieur, le collecteur EP était en sous-capacité et son remplacement était nécessaire. Or malgré ce sous-dimensionnement, aucun débordement n'a été constaté. Dans ce sens, et afin de s'assurer que le remplacement des canalisations pour augmenter le bien-être est la bonne solution, l'OCEau a demandé à la commune de faire réaliser une modélisation hydrodynamique des écoulements sur la base de série de puits continus. Cette étude permettra de préciser si des débordements sont possibles et, le cas échéant, leur fréquence. Avant de réaliser des travaux dont le coût s'élèverait à Chf 90'000.-, l'OCEau suggère d'entreprendre une étude supplémentaire, d'où cette demande de crédit pour un coût de Chf 20'500.-.

M. J. Binder donne lecture du projet de délibération N° 326/25 et, en l'absence de toute remarque ou question, procède au vote.

Vu l'article 30, al. 1, lettre d) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'étude menée en 2023 sur le réseau d'assainissement dans le cadre de la fiche PGEE 1.5.14,

Vu l'entretien estimé nécessaire à la suite de cette première étude pour un coût approximatif de 90'000.- francs, fiche E.8.14.14,

vu la demande de l'Office cantonal de l'eau de réaliser une modélisation hydrodynamique des écoulements du secteur de la Gouille-Noire afin de s'assurer que le remplacement des canalisations est la bonne solution,

*vu les coûts estimés à hauteur de **20'500.- francs TTC** pour cette modélisation, sur proposition du Conseil administratif, le Conseil municipal*

décide par 10 oui, 0 non et 0 abstention

1. *D'ouvrir un budget supplémentaire pour permettre la modélisation hydrodynamique des écoulements du secteur de la Gouille-Noire, pour un montant de **20'500.- francs** dans les comptes de l'exercice 2026.*
2. *De comptabiliser ce montant supplémentaire sous la rubrique de fonctionnement « canalisations », n° rubrique 7206.00.31320.01.*
3. *De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.*

7. Propositions du Conseil administratif

Néant.

8. Propositions individuelles et questions

Mme S. Gnoni souhaiterait savoir avec quelle période le nombre de brigandages et de home-jackings a été comparé pour conclure à leur diminution.

2024-2025, répond **Mme A. Meylan**.

Mme S. Gnoni revient sur la question qu'elle a déjà posée par e-mail. Avant le dépôt d'une motion, elle voudrait savoir si des mesures sont prévues par le Conseil administratif pour sécuriser le tronçon de la route de Chevrier, qui n'est pas du tout adapté à un trafic pendulaire ou de transit. Par ailleurs, l'absence de trottoir rend cet axe dangereux pour les enfants et les piétons, car les automobilistes roulent vraiment très vite malgré une mauvaise visibilité. Il y a encore eu une altercation assez dangereuse avec un automobiliste qui a failli rouler sur un petit, la semaine dernière.

M. Ph. Amsler indique que le Conseil administratif répondra au message de **Mme S. Gnoni**.

M. R. Von Siebenthal regrette amèrement la démission de **Mme C. Mathez**. À titre personnel, il n'a pas le même ressenti qu'elle, même s'il y avait peut-être un peu d'animosité. Il trouve dommage d'en arriver à cette décision, mais il respecte néanmoins son choix.

Pour la réunion du 26 mars, **M. R. Von Siebenthal** aimerait si possible venir avec deux personnes de l'APECH.

Par ailleurs, il a reçu le procès-verbal de l'entrée ouest daté du 18 février. Visiblement, le projet avance bien. Une directrice de crèche a été engagée – ou le sera – et un courtier a été désigné. Quid du choix de ces personnes ? Des démarches ont-elles été entreprises sans que le Conseil municipal ait été avisé ? Et où en sont les financements ? **M. R. Von Siebenthal** aimerait bien savoir

aujourd'hui quel est le coût total de ce projet, les revenus prévus, les amortissements, les coûts de fonctionnement. Le Conseil municipal est dans le brouillard alors qu'il s'agit de montants gigantesques. De plus, **M. R. Von Siebenthal** ne sait pas comment répondre aux habitants qui l'interpellent à propos de ce projet. Il souhaiterait aussi savoir combien la commune a investi, jusqu'à présent. Ne serait-il pas envisageable de prévoir une séance du Conseil municipal dédiée à ce projet et que chaque groupe en discute de son côté ?

Mme C. Jeanneret annonce que la commune a été approchée par la société d'amitié Suisse-Tibet pour savoir s'il serait possible de hisser le drapeau du Tibet le 10 mars en commémoration au soulèvement pacifique qui répondait à l'occupation du Tibet par la Chine en 1979. En guise de solidarité internationale et pour montrer leur attachement au respect des droits humains, 23 communes sur les 45 ont symboliquement hissé le drapeau. La commune de Choulex a répondu comme suit par le biais du secrétariat général : « Nous vous remercions pour votre proposition. Notre commune ne met aucun drapeau autre que celui de la commune, du canton et éventuellement de la Confédération sur ses bâtiments. Nous ne faisons aucune exception. »

Mme C. Jeanneret n'a pas trouvé sur le site internet de règlement en lien avec cette réponse. S'agit-il d'un règlement, ou d'une décision prise d'année en année ?

Mme A. Meylan prend note de cette question, à laquelle il sera répondu.

M. O. Christin abonde sur la proposition de **M. R. Von Siebenthal** de planifier une séance spéciale sur l'entrée ouest, un projet qui ne semble pas faire l'unanimité.

M. J. Binder clôt le procès-verbal à 19h43.